

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, nous avons établi des plans, et nous avons eu des conversations avec les autres pays. Je dois être franc avec la Chambre et l'honorable député, il est impossible dans de telles circonstances d'être certains dans un sens absolu de l'efficacité de nos plans, mais nous avons établi nos plans, nous avons un moyen en place pour aider les Canadiens qui sont en Iran à quitter ce pays, s'ils pensent que c'est nécessaire ou si le gouvernement canadien pense que ce l'est.

\* \* \*

### L'IMPÔT SUR LE REVENU

ON DEMANDE POURQUOI LE TAUX D'INDEXATION DES EXEMPTIONS N'A PAS ÉTÉ ANNONCÉ

**L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice):** Monsieur le président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Est-ce que le ministre a pris une décision sur l'indexation des exemptions personnelles d'impôt sur le revenu, parce que traditionnellement le taux d'exemption a été annoncé par les ministres des Finances au début du mois de novembre, et nous sommes déjà à la fin de novembre, et le taux d'indexation n'a pas encore été rendu public par le ministre?

[Traduction]

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, quelle que soit la façon habituelle de procéder, nous comptons annoncer le taux d'exemption sous peu.

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je voudrais informer l'honorable ministre des Finances que la procédure habituelle était de rendre les taux publics plusieurs semaines avant le 1<sup>er</sup> janvier, parce que les formules de déclaration d'impôt doivent être imprimées, et le ministre des Finances ne peut pas informer le ministère du Revenu national sans en informer immédiatement le public. Est-ce que le ministre des Finances a pris une décision et a donné l'ordre d'imprimer des formules sans indiquer au public le résultat de sa décision?

[Traduction]

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, comme l'honorable questionneur en convient, ce n'est pas quelque chose qu'il y a lieu d'annoncer plusieurs semaines avant le 1<sup>er</sup> janvier. Nous l'annoncerons en temps voulu, de manière à respecter les délais. Le député n'a pas lieu de s'inquiéter. Je puis d'ores et déjà lui dire que nous allons effectivement indexer les exemptions personnelles, si c'est ce qui le préoccupe.

\* \* \*

### LES SPORTS

LE PLAN QUINQUENNAL PRÉSENTÉ PAR LES ASSOCIATIONS INDIENNES

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur et du Multiculturalisme. Étant donné que 85 p. 100 des Indiens vivant dans des réserves

ont moins de 26 ans et en raison des nombreuses difficultés d'ordre social qui existent dans ces réserves, telles que la délinquance et l'alcoolisme, le ministre est-il prêt à approuver le plan quinquennal d'activités sportives et de loisirs que les associations indiennes du Canada lui ont présenté depuis bien longtemps?

**L'hon. Steven E. Paproski (ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur et du Multiculturalisme):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le député ait pu me poser cette question. J'ai reçu M. Noël Starblanket, président, une première fois le 28 août, et je l'ai reçu de nouveau il y a environ une semaine. Le comité élabore actuellement un plan quinquennal. Je dois le rencontrer vers la mi-décembre pour en parler. J'espère que nous pourrions alors parvenir à un accord.

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, si je ne m'abuse, le ministre a le plan en main depuis déjà quelque temps. Je sais qu'il sera fort attristé de certains événements qui se produiront à Montréal dimanche prochain. Peut-être pourrait-il nous donner une réponse avant la fin de semaine.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Paproski:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Davenport a la parole.

**M. Paproski:** Je ne serai nullement attristé ni dans un cas ni dans l'autre.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

LA CONSTRUCTION DE CENTRALES ÉLECTRIQUES—LE PROJET DE DÉRIVATION DE LA GARRISON

**M. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. Il s'agit des objections du Canada au projet de détournement de la rivière Garrison aux États-Unis, et du jugement qu'a rendu la Commission mixte internationale selon lequel la réalisation de ce projet causerait des dommages importants à la santé et à la propriété au Canada.

Par ailleurs, le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan a l'intention de donner suite à son projet de construction de centrales électriques au charbon sans prévoir l'installation d'extracteurs de soufre et sans attendre le rapport final de la Commission mixte internationale sur cette question. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre comment le gouvernement du Canada peut-il espérer que les Américains coopéreront avec nous dans le cas du projet de détournement de la rivière Garrison et dans le cadre d'autres négociations canado-américaines sur des questions d'environnement si nous refusons de collaborer avec eux sur la question des centrales électriques de la Saskatchewan?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, le député a soulevé une question importante qui me fournit l'occasion d'apporter des éclaircissements à cet égard.